

NE PAS REMPLIR CE CADRE (ADMINISTRATION)

DOSSIER RECU COMPLET LE :	QUARTIER :
COMITE D'ATTRIBUTION DU :	MONTANT ATTRIBUE : €

TITRE DU PROJET	
------------------------	--

LES HABITANTS OU L'ASSOCIATION DU QUARTIER PRIORITAIRE PORTANT LE PROJET

NOM ET PRENOM / ASSOCIATION	ADRESSE	EMAIL

L'ASSOCIATION ACCOMPAGNANT LE PROJET (LE CAS ECHEANT)

NOM DE L'ASSOCIATION	ADRESSE	EMAIL

DESTINATAIRE DU VIREMENT (JOINDRE UN RIB IMPERATIVEMENT)

NOM DE L'ASSOCIATION	ADRESSE	EMAIL

DATE ET LIEU DE L'ACTION

DATE DE DEBUT DE L'ACTION	DATE DE FIN DE L'ACTION :
LIEU DE DEROULEMENT DE L'ACTION	

OBJECTIFS DE L'ACTION (Quel but avez-vous pour ce projet ?)

DESCRIPTION DU PROJET (Qu'est-ce que vous allez faire et comment ?)

PUBLIC VISE (Nombre de personnes attendues, tranches d'âges, mixité...)

RESULTATS ATTENDUS

Quels résultats attendez-vous sur le quartier, pour ses habitants ?

Quels seront pour vous les critères de réussite ?

BUDGET PREVISIONNEL DE L'ACTION (1)

DEPENSES (2)		RECETTES	
Achats de fournitures (3) (à détailler)		Autofinancement	
		Vente de produits	
		Participation des usagers	
Locations (4)		Aide demandée au FPH (5)	
Assurance		Autres aides (à détailler)	
Communication			
Divers (à détailler)			
TOTAL DES DEPENSES		TOTAL DES RECETTES	

(1) : Le total des dépenses doit être égal au total des recettes attendues

(2) : Joindre impérativement des devis

(3) : N'est pris en compte que le petit matériel consommable servant à organiser l'action ; l'acquisition de biens subsistants à l'action, à usage personnel ou exclusif d'un individu ou d'une association n'est pas possible.

(4) : La location de matériel est la règle, les dépenses d'investissement ne sont pas finançables par le FPH. Est considéré comme investissement tout bien qui restera après le projet quel que soit le prix de ce bien.

(5) : La somme allouée au titre du FPH ne peut être supérieure à 1000€.

Signature des porteurs de projet	Fait à : Givors	Date :